

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 13 mars 2018 à 19 h 30 à l'édifice municipal sis au 284 boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs Alain Lord
 Denis Proulx
 Raymond Caron
 Jean Lacerte

Absents Messieurs Florian Pelletier
 Pascal Bernier

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier, maire.

Colette Lord agit à titre de secrétaire-trésorière et directrice générale.

104-03-2018

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter, tel que présenté, le projet d'ordre du jour suivant :

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du règlement 215-2018 sur le PIIA pour le chemin des Pionniers;
3. Adoption du second projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme;
4. Adoption du règlement code d'éthique et de déontologie des élus **révisé**;
5. Affaires diverses :
6. Période de questions;
7. Levée de la séance.

105-03-2018

ADOPTION DU RÈGLEMENT 215-2018 SUR LE PIIA POUR LE CHEMIN DES PIONNIERS :

Il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement 215-2018 sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) pour le chemin des Pionniers.

106-03-2018

ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LES RÈGLEMENTS D'URBANISME:

CONSIDÉRANT QUE lors de la réunion tenue le 5 mars 2018, la Municipalité de L'Islet a adopté le premier projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme et ce, dans le but d'agrandir la zone 28Ra à même la zone 29Ic, de changer la zone 28Ra pour 29Rd, et aussi ajouter la classe d'usage H4-Multifamiliale aux classes d'usages autorisées;

CONSIDÉRANT QU' un avis public annonçant l'assemblée publique de consultation a été donné le 1^{er} mars 2018, lequel a été publié dans le journal Le Hublot conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QU' une assemblée publique de consultation a été tenue le 13 mars 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a apporté une modification pour retirer la modification du plan d'urbanisme, retirer l'article 12 et pour ajouter à l'article 11 une modification aux conditions d'agrandissement d'un bâtiment d'élevage, afin d'être conforme aux changements du schéma d'aménagement et de développement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter, avec modification, le second projet de règlement modifiant les règlements d'urbanisme.

107-03-2018

ADOPTION DU RÈGLEMENT CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE L'ISLET RÉVISÉ :

Il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le règlement sur le Code d'Éthique et de déontologie des élus révisé.

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

108-03-2018

LEVÉE DE LA SÉANCE :

À 20 h, il est proposé par monsieur Alain Lord, appuyé par monsieur Jean Lacerte et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente assemblée soit et est levée.

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par _____ maire

Par _____ directrice générale et secrétaire-trésorière